

# Les bruits qui courent : [suite]

Autor(en): **Amiguet, P. [i.e. F.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **68 (1929)**

Heft 18

PDF erstellt am: **20.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-222549>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Jean-Pierre est resté un peu tard au cabaret. Il rentre d'un pas un peu pesant, mais l'œil est lucide. Sa femme l'attendait... « Je me suis attardé un peu !... On a été avec Adrien... rapport à sa génisse... tu sais, la belle qu'il a achetée... enfin, bref ! tu comprends !... Ça fait qu'on a examiné cette bête ! Et Paul m'a dit qu'il viendrait regarder l'horloge du collège puisque... Alors Madame interromp ce déluge oratoire : « Eh ! monteh ! » Ça y est dit ! On a compris !...

Marthe parle de se laisser mourir d'amour ; son beau Gabriel est parti, avec sa moto où l'on était si bien, le dimanche, pour rôder un brin ! Dites-lui : « Eh ! monteh ! » Gage qu'elle comprendra ?...

Quand on a dit à Sophie qu'on proposait son homme pour le Grand Conseil, elle a haussé les épaules, puis elle a soupigné : « Eh ! monteh ! »... avec de tous les malheurs qu'elle prévoit, quand son Ferdinand sera « par Lausanne », d'autant plus qu'il se croit un orateur !...

Cette marque d'étonnement, — simple interjection qu'on croit naïve, alors qu'elle est tout empreinte de malice, d'aimable bonhomie de chez nous, — ne vaut-elle pas mieux que tous les mots que l'on dit, petits et gros, gros surtout, hélas !... Ne croyez-vous pas qu'en place d'un gros juron, d'un sacrement véhément, il y aurait place pour autre chose ?

Eh ! monteh !... *St-Urbain.*

24 **LES BRUITS QUI COURENT**

— Merci, mademoiselle, fit-elle en offrant ses mains ouvertes. Vous voyez : je croyais en avoir fini avec ces histoires et c'est pire que jamais. Merci encore de m'avoir avertie. Comme vous le dites, il ne faut pas qu'on en jase davantage. J'y veillerai. Adieu, mademoiselle.

— Pourquoi ne pas dire : au revoir ? Vous connaissez, maintenant, cette vieille folle de Charlotte. Venez, de temps en temps, croquer un biscuit, écouter ses balivernes. Ça lui fera plaisir. Elle s'efforcera de ne pas vous ennuyer... Ainsi donc : au revoir, si vous le voulez.

**CHAPITRE VIII**

La calomnie faisait donc son chemin ! De la sombre boutique où elle avait trouvé des ailes entre le café, la cannelle et les sucres d'orge, elle s'était élevée peu à peu, perdant sa grossièreté première pour prendre une tenue plus décente et une physionomie plus honnête. Ainsi vêtue, elle pouvait aisément s'introduire dans un monde mieux choisi que celui de tante Brélaud et de Mme Tauxe. Parler mariage n'est point répréhensible et n'est jamais hors de saison, tandis que gloser sur des liaisons clandestines et presque inavouables ne convient pas aux « gens de sorte ». Encore que Mlle Mégevaud n'eût nommé personne, Laure découvrait, sans trop chercher, les maisons où cette histoire avait produit quelque sensation. Elle voyait la scène, chez Mme Peter, la femme du juge, ou chez Mme Mangin, la femme du docteur, ou, peut-être, chez Mlle Ackermann, directrice d'un pensionnat de jeunes filles. Laure les habillait toutes trois. Alors, discutant chiffons, autour de la table à thé, ces dames en étaient venues de robe à corsage, à parler de la couturière. C'était très simple et sans méchanceté. L'une d'elles, mieux renseignée — ou qui croyait l'être — avait répété le bruit courant. C'était peu si le fait eût été vrai. C'était beaucoup, puisque il ne l'était pas. Tant que les commérages se bornaient à amuser les lessiveuses et leurs amies, on pouvait, à la rigueur, hausser les épaules et passer outre. Mais, à cette heure, le fait divers prenait corps dans un milieu tout différent. Il s'affirmait, non plus comme un cancan, mais comme une réalité. Ces dames, clientes de Laure, ne manqueraient pas de lui en parler dès leur première rencontre : « Et, alors Mme Charlon, qu'est-ce qu'on m'a dit ? Vous allez vous marier ? Mais, c'est une excellente idée ». Question inévitable. Et que répondre ? Nier ? Mais, ces dames, trop heureuses d'avoir conquis une nouvelle à sensation telle que le mariage d'un syndic tenu pour célibataire irréductible, n'en voudraient pas démentir. Puis un jour prochain,

toute l'histoire viendrait, par les maris, aux oreilles de David Vaudroz, si ce n'était déjà. Et voilà entre tous les dénouements imaginables, celui que Laure redoutait le plus, et dont l'appréhension l'avait, naguère, éloignée de ses voisins pendant quelques semaines.

Aussi sa décision, cette fois, fut-elle presque brutale. Partir. Quitter Châteauevieux. Pas immédiatement, non, mais, au printemps. Pour l'instant les visites chez le syndic, seraient supprimées. Un prétexte, d'ailleurs, l'y aidait : le travail pour la saison d'hiver. Déjà, quelques clientes avaient annoncé leur visite, hâtée, peut-être, par la curiosité. Elles vinrent, en effet, mais n'osèrent se montrer indiscrettes. A certaines allusions, cependant assez claires de Mme Mangin, la couturière avait répondu par un regard froid, un sourire de politesse indifférente, comme on approuve par courtoisie, un mot dont on ne saisit pas la finesse, une expression dont le sens nous échappe. Mme Mangin n'insista pas. « Ou l'histoire est inventée, ou Mme Charlon fait la bête », dit-elle quelques jours plus tard, à ses amies. Devant ces deux opinions les avis se partagèrent ; cependant, on tomba d'accord sur un point. C'est que, vraiment, on faisait grand honneur à cette couturière en s'intéressant à sa vie privée et que son attitude un peu dédaigneuse ne méritait pas une telle attention. Dorénavant, ces dames lui montreraient, par une sécheresse convenable, qu'elles n'entendaient pas à se mettre à son niveau et se souciaient peu de ce mariage, si mariage il y avait. Laure ne remarqua pas cette attitude, qui, d'ailleurs répondait si bien à ses propres désirs. Ressaisie par le labeur, elle en oubliait, momentanément ses ennuis. Tant que durait la journée de travail dans le petit atelier, égayé par le froufrou des étoffes, le babillage des ouvrières, le rire des apprenties, elle ne pensait pas au départ projeté. Même, elle s'oubliait jusqu'à parler des modes prochaines, des toilettes d'été, de ce qu'on proposerait à Mme X., de ce qui siérait à Mlle Y, comme si l'idée de quitter le pays eût été une simple boutade sans conséquence. Et, cependant, le soir, lorsque les jeunes filles parties, elle restait seule avec les enfants, à coudre ou à tenir sa petite comptabilité, la décision prise lui apparaissait toujours plus inévitable, mais, aussi toujours plus cruelle. Car la vie était si douce, maintenant, autour de la lampe, Rose et André écrivant leurs devoirs, apprenant des leçons, se taquinant un peu dans la bonne tiédeur du logis. Les jours auraient pu suivre les jours, sans trouble, sans larmes. C'eût été si bon. Avec le travail, l'aisance venait. Avec l'aisance, naissaient les rêves d'avenir pour ces deux aimés, des rêves réalisables, des rêves modestes, mais si jolis.

Et voilà qu'il faudrait anéantir tout cela pour échapper à l'obsession d'une médisance ridicule. Oh ! la perfidie saugrenue du hasard ! Car le hasard seul avait conduit cette aventure, prenant, par la main, le pasteur Gerber, le syndic, Laure, comme autant de marionnettes, pour leur faire jouer, inconsciemment, une comédie dont aujourd'hui, elle payait les frais. Le hasard avait placé sur le chemin d'une veuve, alors qu'elle y pensait si peu, un homme excellent, qui la traitait comme on traite une proche parente, s'efforçant à lui rendre agréable le retour au pays, et cela, simplement, sans que jamais un mot, un geste, eussent pu laisser entendre que ces soins étaient intéressés, que cette cordialité demandait récompense. Et maintenant, il fallait le fuir, cet homme bon, comme on fuit un mauvais drôle. Pourquoi. N'avait-elle donc aucun droit à l'amitié d'un honnête homme ? Elle n'eût pourtant pas désiré davantage ! Une façon de camaraderie, respectueuse de sa part, plus familière chez le syndic. Malgré elle, sa pensée se fixait parfois sur cette possibilité de relations paisibles, qui eussent été si précieuses. Malgré elle, encore, la bonne figure souriante de David Vaudroz, lui apparaissait, maintenant, au milieu de ses inquiétudes. Plus d'une fois elle eut l'idée soudaine d'aller à tante Jeanne, de lui tout dire et de dissiper ainsi ce malentendu. Mais, le courage lui manquait. Sa crainte de passer pour une intrigante, qui cher-

chait à se créer une position par tous les moyens imaginables, la retint. Une pudeur de femme irréprochable la dissuadait aussi de « remuer ces choses ». Mieux valait donc se taire, tout accepter et partir.

(A suivre.)

P. Amiguet.

**N'IMPORTE QUOI**  
concernant  
la  
**MUSIQUE**  
et le **THEATRE**,  
vous l'obtiendrez rapidement  
chez  
**FOETISCH**  
**FRÈRES**  
**S. A.** Maison fondée en 1804  
La plus importante Maison de Musique  
de la Suisse romande

Pour la rédaction :  
J. Bron, édit.

Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.

**Adresses utiles**

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.



**POUR OBTENIR DES MEUBLES**

de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.

Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse

**MEUBLES PERRENOUD**

SUCCURSALE DE LAUSANNE : Pépinet-Gd-Pont

*M. Steiger & Cie*  
Lausanne Rue L'Francois  
**Trousseaux complets**  
Conditions spéciales.

**TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS**



Choix immense  
Achat d'anciens suisses 1850-54  
Envoi prix-courants gratuits

Ed. ESTOPPEY  
Grand-Chêne, 1 Lausanne

DEMANDEZ PARTOUT  
**ORANGEADE CITRONADE GIRARD**  
CITRON  
PRODUITS SUISSES ET INIMITABLES

**S. Geismar** Chapellerie. Chemiserie.  
Confection pour ouvriers.  
Bonneterie. Casquettes.  
Place du Tunnel 2 et 3. LAUSANNE

**AGENCE IMMOBILIÈRE**  
VENTES ACHATS  
Louis GENEUX, Régisseur, Lausanne  
Fleurettes — Villa Fontenay — Case 10782

**CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT**  
Lausanne, rue Centrale 4  
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %  
Dépôt en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %  
Toutes opérations de banque

Demandez un  
**Centherbes Crespi**  
l'apéritif par excellence.